

Projet 16 quartiers - 6 camps

REPORT

From [Intérim Haiti Reconstruction Commission](#)

Published on **17 Aout 2011** —

Port-au-Prince, 17 août 2011 — Après le séisme de janvier 2010, 1,5 million de personnes se sont retrouvées sans abri et 634 000 personnes le sont toujours, réparties sur plus de 1 000 camps de déplacés. D'un autre côté, des milliers de personnes vivant dans la pauvreté et dont le logement ne s'est pas complètement effondré suite au tremblement de terre, continuent à vivre dans des logements et des quartiers précaires de la capitale, exposés aux aléas climatiques et aux risques de catastrophes naturelles, sans accès aux services de base.

Consciente du besoin impératif d'accélérer la reconstruction de Port-au-Prince, passant par l'identification de solutions de logement durables pour les personnes déplacées et les habitants des quartiers ainsi que l'amélioration des conditions de vie dans ces quartiers, la CIRH vient d'approuver un important projet de réhabilitation de 6 camps dans 16 quartiers prioritaires de Port-au-Prince, de Delmas et de Pétion-Ville, projet soumis par la Présidence de la République d'Haïti.

Ce projet vise à faciliter la reconstruction améliorée de seize quartiers de Morne Hercule, Morne Lazard, Nérette, Delmas, Panaméricaine, Villa Rosa, Canapé Vert, Bois Patate, etc. à travers la réhabilitation des logements, l'accès aux services de base priorités par la communauté et la création d'opportunités génératrices de revenu. En même temps, ce projet vise à faciliter le retour à leur quartier d'origine aux personnes déplacées dans six camps prioritaires qui accueillent actuellement 5 239 ménages — environ 30,000 personnes - provenant de ces seize quartiers, répartis à travers les communes de Port-au-Prince, de Delmas et de Pétion-Ville.

D'un coût total de 78 millions de dollars US, le projet 16 quartiers 6 camps, qui a été approuvé par la CIRH le 16 août 2011, est financé à hauteur de 30 millions par le Fonds pour la reconstruction d'Haïti (FRH). Il a comme principaux objectifs d'assurer que :

- les déplacés trouvent une solution durable de logement
- le retour vers les quartiers d'origine soit facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité
- une réhabilitation améliorée des 16 quartiers d'origine soit entreprise sur la base des priorités de ses habitants
- les capacités des acteurs haïtiens soient renforcées afin de mener à bien la reconstruction en Haïti en appliquant le modèle des 16 quartiers

Le projet prévoit aussi l'appui à la formation des professionnels de la construction et des PME locales dans le secteur de la construction. La coordination et le bon déroulement du processus sera assuré par la création de plateformes communales, camps et quartiers et appuyé par une stratégie de communication ciblée.

Les parties prenantes de ce projet se situent à trois niveaux — les niveaux national, communal et local. Les principales parties prenantes de ce projet seront les mairies et les CASECS/ASECS d'une part et les comités de quartiers, les leaders communautaires, etc.

Par ce projet, la CIRH entend démontrer la faisabilité de la reconstruction dans un souci d'équité et de respect des personnes les plus vulnérables victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Le projet sera ensuite reproduit, après analyse des résultats et des expériences, dans d'autres camps et quartiers de manière à réduire le plus rapidement possible le nombre de personnes déplacées et à rendre à ces dernières la dignité à laquelle ils ont droit.

Pour plus d'informations :

M. Pierre Manigat Junior
Directeur de Communication
Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti
pierre.manigat@cirh.ht
(509) 3711-1767

M. Denis Dufresne
denis.dufresne@cirh.ht
(509) 3702-8514

La Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) a été créée par arrêté présidentiel le 21 avril 2010 dans le sillage du tremblement de terre dévastateur qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010. La CIRH a pour mandat de procéder rapidement à la planification, la coordination et la facilitation des projets et des priorités du pays dans le domaine du développement, notamment l'examen et l'approbation des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, les ONG et le secteur privé. La CIRH est coprésidée par le Premier ministre haïtien Jean-Max Bellerive et l'ex-Président Bill Clinton. Elle est placée sous la direction d'un Conseil d'administration qui regroupe les parties prenantes haïtiennes et non-haïtiennes dans les efforts de reconstruction.